

## STRUCTURATION FÉDÉRALE DE LA FSC – 1<sup>er</sup> sept.2026

### DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE [DTN]

#### Directeur technique fédéral [DTF] et adjoint(s)

Chargé du suivi des dossiers d'ordre technique (recrutement de cadres techniques, formations, sélection du haut niveau, réglementation sportive et médicale, arbitrage des conflits, recherche et innovation, documentation fédérale, etc.) et conseil technique.

#### La DTN est structurée en départements nationaux :

- formation des enseignants de club [FE],
- formation des officiels [FO],
- formation des enseignants [FE],
- grades et équivalences [GE],
- sélection du Haut niveau [HN],
- et recherche et innovation [RI].

Un **responsable national** [RN] est chargé de la mise en place des actions techniques transversales pour l'ensemble des disciplines martiales ou/et sportives. Ex. : responsable national des formations des enseignants de club [RNFE].

Par département, des **référénts nationaux** organisent leurs propres disciplines :

- Un référent national des officiels par discipline [RNO],
- Un référent national des enseignants de club par discipline [RNE],
- Un référent national des grades par discipline [RNG],
- Un référent national des entraîneurs nationaux par discipline [RNEN].

### COMITE DIRECTEUR FÉDÉRAL ÉQUIPE D'ADMINISTRATION – 23 pers. maxi.

#### BUREAU EXÉCUTIF : 8 personnes

- . **Président** (chargé de la représentativité publique et des relations internationales)
- . **1 à 4 vice-présidents** (chargés de la structuration fédérale, de la communication interne, de la communication externe et du développement)
- . **Secrétaire général** (chargé du service-licence et du rapport d'activités) voire un adjoint
- . **Trésorier** (chargé du cahier des comptes) voire un adjoint.

#### MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR : 15 personnes

- . Président(s) de commission nationale (liste ci-dessous)
- . Président(s) de division nationale - martiale ou/et sportive (liste ci-dessous).
- . Un médecin
- . Une féminine au minimum
- . Un représentant des éducateurs sportifs
- . Un représentant des personnes ayant un handicap.

### COMMISSIONS NATIONALES

- Médical (CNM)
- Prévention dopage (CNPD)
- Opérations électorales et discipline (CNOED)
- Disciplinaire de 1<sup>ère</sup> instance (CNPI)
- Disciplinaire d'appel (CNA)
- Lutte contre le dopage de 1<sup>ère</sup> instance (CNLDPI)
- Lutte contre le dopage d'appel (CNLDAL)
- Ethique, fair-play et déontologie (CNEFD)
- Lutte contre les inégalités et discrimination (CNLID)
- Officiels techniques (CNOT)
- Statuts et règlements administratifs (CNSRA)
- Finances et budget (CNFB)
- Documentation et histoire (CNDH)
- Athlètes haut niveau (CNAH)
- Jeunes (CNJ)
- Féminines (CNF)
- Handisport (CNH)
- Développement et clubs (CNDC)
- Equipements sportifs (CNES)
- Formation des enseignants et équivalences (CNFE)
- Grades et équivalences (CSDGE)
- Technique et recherche (CNTR)
- Arbitrage et réglementation sportive (CNARS)
- Compétitions et manifestations (CNCM)
- Sportive (CNS)
- Communication (CNC)

### DIRECTION SPORTIVE NATIONALE [DSN]

#### Directeur sportif national [DSN] et adjoint(s)

Chargé de la mise en place des différentes actions sportives sur le terrain (compétitions et stages techniques), du respect de la réglementation concernant les manifestations sportives et du suivi des demandes d'autorisation à manifestation.

#### La DSN est structurée en divisions nationales martiale(s) ou/et sportive(s).

Elles sont organisées par discipline ou groupe de disciplines :

- Groupe n°1 – Arts martiaux traditionnels [AMT] & arts martiaux modernes [AMM],
- Groupe n°2 – Arts de la défense personnelle [DEF],
- Groupe n°3 – Activités martiales et sportives de la mise en forme (Fitness) [FIT],
- Groupe n°4 – Boxes sportives (poings et pieds-poings) [BPP],
- Groupe n°5 – Activités martiales et sportives du pieds-poings-sol [PPS]
- Groupe n°6 – Luites sportives au corps-à-corps [LUT],
- Groupe n°7 – Activités martiales et sportives du parasport : handisport et sport adapté [HAN].

Par division, un **responsable de division nationale** [RDN] par discipline (ou groupe de disciplines proches) est chargé de la mise en place des actions sportives propre à sa discipline : manifestations et stages techniques. Ex. : responsable de division nationale - bu-jutsu.

### SERVICE COMMANDE D'AFFILIATION & LICENCE :

UNE seule affiliation par club et UNE seule licence par personne. Ainsi, un club peut pendre des licences dans les disciplines qu'il pratique, notamment en compétition, sachant que la licence est transversale aux différentes disciplines.

### SERVICE COMMUNICATION

Les informations sont expédiées régulièrement par voie de mail au correspondant du club affilié et parallèlement apparaissent sur le site internet de la FSC.

## ESPRIT & PROJET NATIONAL

Depuis l'arrivée en France depuis les années 1930 des sports de combat et arts martiaux issus de l'étranger, il est à constater une gestion de plusieurs fédérations d'obédience ministérielle pas toujours assurée par des personnes efficaces et intègres. Ainsi lors des précédentes décennies de nombreux bouleversements fédéraux ont traversé le paysage sportif, conduisant à des changements fréquents de dirigeants et de formes de structures nationales. C'est ainsi que de nombreux clubs adhérents de ces fédérations dites « ministérielles » ont rejoint la FSC depuis l'année 2006, ne souhaitant plus fonctionner dans le cadre de ces dernières. De leurs dires, ces clubs ont vécu des **projets sportifs inadaptés à leurs besoins, et également constatés des objectifs inexistantes et encadrements insuffisants**.

Ces clubs auraient souhaité une **meilleure communication fédérale, une implication plus accessible à la vie fédérale, une démocratie à taille humaine et surtout des projets d'animation et de développement destinés à TOUS les licenciés** ; dans le but de renforcer leur crédibilité aux yeux de leurs municipalités, collectivités territoriales et partenaires institutionnels.

C'est sur la base de ce constat précédent que la FSC a déterminé ses propres objectifs et étayé un fonctionnement qui réponde au mieux au souhait de ces clubs. Les axes de développement du projet fédéral depuis l'année 2006 reposent sur les objectifs suivants :

- 1/ **proposer des DISCIPLINES SPORTIVES pour toutes et tous, c'est-à-dire en direction des pratiquants de différents horizons sportifs et martiaux,**
- 2/ **répondre à un souhait de pratique faisant défaut dans les grandes fédérations, c'est-à-dire proposer un PROJET SPORTIF ADAPTÉ à toutes et tous,**
- 3/ dans le même temps, en matière de relation humaine, **inciter l'IMPLICATION DE TOUS, tout tant renforçant la COMMUNICATION & la DÉMOCRATIE DANS LA DYNAMIQUE FÉDÉRALE** ; notamment instaurer une communication plus propice, renforcer l'écoute mutuelle, améliorer le partage d'idées et la convivialité,
- 4/ proposer une **tarification d'adhésion moins couteuse** notamment pour une pratique en situation de loisir,
- 5/ faciliter l'accès à l'**ouverture à l'échange international** et à la participation aux rencontres sportives à l'étranger.

## FONCTIONNEMENT NATIONAL

### - ADHÉSION DE CLUB

Rappel : Une seule affiliation par club (ou entreprise privée) et une seule licence par adhérent.

- AFFILIATION/LICENCE/PASSEPORT SPORTIF : La prise d'affiliation et de licence doit pouvoir se prendre par DIVISION SPORTIVE sur le site Internet fédéral mais aussi dans les autres DIVISIONS NATIONALES. Ainsi un même club peut contracter des licences dans plusieurs divisions sportives compte tenu des disciplines qu'il pratique. Dans chaque DIVISION NATIONALE les clubs sont répertoriés par RÉGION (LIGUE RÉGIONALE). Le siège national gère les commandes de licences et répertorie les licenciés sur le site Internet fédéral et expédie les licences aux clubs.

### - ADMINISTRATION ET FINANCES

La gestion fédérale est centralisée avec un « compteur-licences » pour chaque discipline. Sur le site Internet, les commissions sportives apparaissent par DIVISION NATIONALE MARTIALE OU/ET SPORTIVE. Un club multisports peut être présent dans différentes divisions.

### - REPRÉSENTATIVITÉ D'UNE DISCIPLINE AU SEIN DE LA STRUCTURE NATIONALE

Compte tenu des disciplines sportives qui rejoindront la fédération, un dispositif qui permet à chaque discipline de fonctionner en autonomie tout en ayant un lien avec la structure-mère. Ainsi pour chacune des disciplines un représentant de chaque DIVISION NATIONALE assiste à titre consultatif aux réunions du comité directeur fédéral.

### - DIVISIONS NATIONALES

Une division par discipline gère la partie sportive et technique en autonomie avec un budget propre (enveloppe de dépenses au prorata des licences commandées).

Ainsi FINANCIEREMENT les DIVISIONS NATIONALES reçoivent une enveloppe financière au prorata des licences commandées et dégrèvé des FRAIS DE FONCTIONNEMENT FEDERAUX & FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES LIGUES REGIONALES (quote-part à déterminer en réunion).

### UTILISATION DES RESSOURCES D'UNE DIVISION NATIONALE

La division possède un chapitre bancaire pour son fonctionnement et remet le RESULTAT financier de ses actions à la fédération en fin de saison.

#### - FORMATION D'ENSEIGNANT DE CLUB

Un dispositif de formation est organisé sous la forme de multi-disciplines pour les différents diplômes et spécialités sportives du BF1° (DAF – animateur/moniteur de club), BF2° (DIF – instructeur responsable technique d'un club et BF3° (DPF – professeur).

#### - GRADE & ARBITRAGE

Chaque DIVISION NATIONALE est autonome pour la formation des officiels et les examens de niveau régional et national.

#### - SÉLECTION DE HAUT NIVEAU (GROUPE-FRANCE)

Chaque DIVISION NATIONALE est autonome sur le choix de la sélection d'athlètes et envisager dans son budget prévisionnel les finances pour se rendre aux RDV internationaux (Euro et Mondial notamment).

#### - ACTIONS TRANSVERSALES MULTIDISCIPLINES (SPORT POUR TOUS)

Des manifestations sportives aussi bien nationales que pour une ligue régionale peuvent regrouper des pratiquants sous une forme adaptée notamment pour les JEUNES, NOVICES, FÉMININES, HANDISPORT & HAUT NIVEAU.

#### - OUTILS DE COMMUNICATION

Le site internet national et la page Face book de la FSC diffusent les informations de tous ordres (compétitions, stages, examens, galas, convocation au stage de détection...) et chaque DIVISION NATIONALE transmet les informations à diffuser auprès du gestionnaire de l'outil de communication.

**FIN**